

Sport et handicap



Le Conseil Départemental du Val d'Oise et la ville de Beauchamp ont signé, en novembre 2023, la charte « Sport et handicap ».

▼ Contenu

Cette Charte encourage les communes à promouvoir et développer la pratique sportive adaptée aux personnes en situation de handicap en Val d'Oise. Elle permet de lever de nombreux freins à la pratique sportive de toute personne, quel que soit le type de handicap.

• **Associations et handicap**

Deux associations de la ville ont ouvert des cours spécialement dédiés aux personnes porteuses de handicap. Il s'agit d'ADN plongée et de la section PPG (Préparation Physique Générale) de l'Athlétic Club de Beauchamp (ACB).